



Principes et positions de l'UNAF

Réf. : TIC-01-2007

Pôle/Auteur :

TIC/EBH

Date de mise à jour :

11 mai 2007

EDUCATION AUX MEDIAS TOUT AU LONG DE LA VIE

Les médias classiques et émergents (TV, radio, presse, Internet, téléphone mobile, jeux vidéo en ligne et hors ligne...) jouent un rôle déterminant dans les représentations, la socialisation et l'éducation des enfants ainsi que dans la vie sociale et politique des familles.

Si la lutte contre les contenus illicites et la mise en œuvre de moyens de filtrage et de classification des contenus sont au nombre des politiques poursuivies par l'UNAF en partenariat avec les acteurs sociaux concernés (professionnels, pouvoirs publics, société civile), l'éducation aux médias est un autre axe que l'UNAF souhaite développer.

Mais qu'est-ce que l'éducation aux médias ?

Plusieurs définitions de l'éducation aux médias ont été avancées, nous retiendrons ici celle qui a été formulée

par le conseil de l'Europe dans sa Recommandation 1466 de 2000 :

«L'éducation aux médias peut se définir comme des pratiques d'enseignement ayant pour but de développer certaines compétences liées à l'utilisation des médias, à savoir une attitude critique et réfléchie vis-à-vis des médias pour former des citoyens équilibrés, capables de se forger leur propre opinion à partir des informations disponibles.

Grâce à cette éducation, les citoyens doivent pouvoir accéder aux informations nécessaires, les analyser et identifier les intérêts sous-jacents d'ordre économique, politique, social et/ou culturel. L'éducation aux médias consiste à apprendre aux individus à interpréter et à créer des messages, à sélectionner les médias les plus appropriés pour communiquer et, éventuellement, à influencer davantage sur l'offre et le contenu des médias. »

1/ L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS EN FRANCE

L'idée d'une éducation aux médias émerge en France dès les années cinquante. Elle apparaît comme une résultante de la massification des médias que sont la presse, la radio et le cinéma. Elle se précise dans les années sixante, sous la plume notamment de Georges Freidmann (du Centre d'Étude des communications de masse) dans un article intitulé « Enseignement et culture de masse » dans lequel il prend en compte le nouveau média de l'époque : la télévision.

C'est essentiellement au début des années quatre-vingt que l'éducation aux médias connaît une véritable mise en pratique par le biais de l'expérience Jeunes Téléspectateurs Actifs. Cette opération financée par un fonds d'intervention culturelle (avec la contribution de plusieurs ministères) s'est avérée fort positive mais elle n'a pas connu de suite faute de financements durables.

Aujourd'hui l'éducation aux médias est assurée de manière formelle ou informelle par divers organismes et acteurs sociaux :

1- Ministère de l'Éducation nationale

Le CLEMI, Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Informations « est, au sein du ministère de l'Éducation chargé de concevoir et de développer des programmes d'éducation aux médias. »

2- Association de téléspectateurs

Les pieds dans le Paf : se définit comme « une association de réflexion

et d'action, se situant entre l'éducation populaire traditionnelle [...] et les mouvements d'opinion qui sont apparus au cours des années 80 et 90 [...] ».

3- Associations d'éducation populaire

Pour les CEMEA (Centre d'Entraînement aux méthodes d'Education Active) et la Ligue de l'enseignement l'éducation aux médias constitue un champ d'action parmi d'autres.

4- Association spécialisée dans l'éducation aux médias

APTE est « un mouvement d'éducation à l'image et aux médias et un organisme de formation spécialisé dans les questions visuelles et de l'Internet ».

5- Autres

L'éducation aux médias peut aussi être le fait d'initiatives ponctuelles : demandes effectuées par des associations familiales, de parents d'élèves, ou par des professionnels de l'enfance et du secteur de la santé auprès de personnes qualifiées (universitaires, auteurs d'ouvrages sur le sujet, membres du CIEM etc.) de conférences-débats ou de formations courtes.

2/ UN ENJEU IMPORTANT

Jusqu'à ce jour l'éducation aux médias s'est essentiellement adressée aux jeunes, dans le cadre scolaire et occasionnellement dans le cadre d'activités culturelles ou de loisir. Ce processus devrait à présent s'ouvrir plus largement à toutes les personnes qui le souhaitent quelque soit leur âge et notamment à celles et à ceux qui sont en contacts réguliers avec des enfants et des jeunes : parents,

professionnels de l'enfance, travailleurs sociaux, professionnels de la santé, etc. Les bénéfiques que chacun pourrait en retirer sont multiples.

Devant le phénomène d'accélération que connaissent les technologies émergentes, tout se passe en effet comme si les individus n'avaient pas le temps de les intégrer au fur et à mesure de leur mise à disposition sur le marché, ce qui a tendance à creuser le fossé entre les générations. Les jeunes savent la plupart du temps manipuler ces outils avec dextérité quand les adultes peinent parfois à en comprendre le fonctionnement. En revanche il faut une certaine maturité et un bon esprit de discernement pour déceler les pièges que recèlent certains contenus.

Les parents expriment, lorsqu'ils le peuvent et qu'ils en ont l'occasion, leurs difficultés à assurer le suivi qui s'impose face à leurs enfants immergés en permanence dans un bain médiatique difficile à cerner. Ils se disent parfois dépassés, voir démunis. On perçoit à travers ces plaintes une perte de maîtrise de la situation qui fragilise les liens parents-enfants. Parallèlement d'autres adultes, professionnels ou bénévoles, de secteurs aussi différents que celui de la santé, de l'éducation spécialisée, de l'animation socioculturelle et sportive, du milieu associatif, s'étonnent des comportements auxquels ils ont parfois affaire et pressentent le paradoxe de leur démarche bien souvent à l'opposé des messages médiatiques qui ciblent les jeunes.

L'éducation aux médias apporterait aux uns et aux autres la possibilité d'échanger à propos de leurs expériences respectives, ainsi que les moyens intellectuels, pédagogiques et pratiques d'accompagner au mieux

les enfants et les adolescents dans cet univers complexe des médias. Elle leur permettrait d'assumer leur rôle, d'exercer leur autorité à bon escient et en connaissance de cause.

Par ailleurs, l'éducation aux médias ouvre sur une utilisation avisée et prometteuse des potentialités offertes par les nouveaux moyens d'information et de communication. C'est en apprenant à les connaître dans toutes leurs dimensions que les usagers en tireront le meilleur profit. C'est pourquoi les programmes d'éducation aux médias pour tous devraient comporter au moins trois grands volets :

1) Un volet apport de connaissances, analyse, réflexion qui comprendra :

- Un aspect historique : car le passé est susceptible d'éclairer le présent ;
- Les grandes instances de la communication médiatique :
 - production : qui ? produit et/ou diffuse quoi ? pour qui ? comment ? pourquoi ? avec quels moyens ?
 - message : la question du sens est ici centrale : analyse de la construction des textes médiatiques, des représentations véhiculées par les messages médiatiques, etc. ;
 - réception : connaissance des publics et des enjeux liés à l'audience, influence des médias ;
- la réglementation : cadres législatifs, autorégulation, droits et devoirs des usagers, etc
- l'univers culturel des jeunes : produits qui leur sont destinés, pratiques culturelles, marketing, publicité, etc.

2) Un volet : acquisitions de compétences techniques et exercices pratiques

3) Un volet échanges d'expériences

En résumé, l'éducation aux médias est une démarche extrêmement constructive et positive car elle se situe aussi bien sur le terrain de la prévention et de la protection que sur celui de la prise en main active et avisée par les usagers des moyens et ressources qui sont à leur disposition. Elle favorise l'esprit critique et de discernement aussi bien que l'appropriation technologique des outils et de leurs fonctionnalités. L'éducation aux médias encourage et parfois restaure les échanges, c'est-à-dire la circulation de la parole entre parents et enfants, entre adultes, entre professionnels à propos des contenus auxquels ils sont exposés ou dont ils deviennent eux-mêmes producteurs.

3/ ACTIONS A ENVISAGER

Si jusqu'à ce jour les expériences concrètes d'éducation aux médias ont été ponctuelles et sont restées à l'initiative d'UDAF, l'UNAF peut

désormais quant à elle entrer dans une phase active en proposant aux UDAF qui le souhaitent des temps de formation pour lesquels trois étapes indépendantes et/ou successives seraient à envisager :

Premier degré : Information-sensibilisation : conférences, soirées-débats, groupes de paroles (ces temps d'information et d'échanges n'excèdent souvent pas deux heures) ;

Second degré : Formation de courte durée : **mini-stages** qui permettent un développement et un approfondissement (de une demi-journée à deux journées de formation) ;

Troisième degré : Formation de formateurs : elle s'adresserait plus particulièrement aux personnes susceptibles d'assurer les premiers niveaux ci-dessus mentionnés. Cette formation serait plus étendue sur la durée (sur une à deux années par exemple sous forme de stages successifs) et pour un nombre d'heures à déterminer.

SOURCES

- ❑ Document sur « L'éducation aux médias pour tous » (mars 2007)
- ❑ Questions aux candidats à la présidence de la République (avril 2007)
- ❑ Réalités familiales n° 84-2007

MOTS-CLÉS

- ❑ Sensibilisation aux médias
- ❑ Prise de conscience (des contenus véritables et de leurs impacts potentiels)
- ❑ Sens critique (analyse, réflexion, jugement des contenus véhiculés)
- ❑ Distanciation (prise de recul par rapport à ces médias et à leurs messages)
- ❑ Attitude active (réception non passive des messages)
- ❑ Créativité (utilisation pertinente et créative des contenus et des outils technologiques par les jeunes)